

# CAP Agricole : Jardiniers Paysagistes

*Option : A l'institut*

## LES CAPACITÉS DEMANDÉES SONT :



- Etre attiré par le travail en plein air, avoir une bonne condition physique
- Faire preuve de goût artistique
- Etre polis, respectueux des autres et avoir l'esprit d'équipe

## SES MISSIONS :

Gère Il peut réaliser :

- Un espace vert et son entretien terrassement, drainage, irrigation, plantation tonte, désherbage, fertilisation, entretien de massifs.
- Des travaux de maçonnerie paysagère : aménagement d'allées, pose de bordures, dallage ou pavage, construction de muret.



## LA FORMATION :

A l'Institut, le CAP Agricole se prépare en 2 ou 3 ans.

Le titulaire du CAPA travaille dans une entreprise paysagiste, une collectivité territoriale ou pour le service espaces verts d'une ville.

La formation est complétée par 16 semaines de stage en entreprise réparties sur deux années dont l'objectif est la découverte du fonctionnement, la mise en application des savoirs faire et la préparation de l'insertion socioprofessionnelle.

CAP : Diplôme national de niveau 5 qui valide l'acquisition des aptitudes professionnelles de base.

## CONTENU DE LA FORMATION :

Domaines Généraux :	Durée/semaine
Français	4H
Histoire - Géographie	1H30
Math	4H30
PSE	2H
LSF	1H
EPS	2H
En option anglais	2H
Domaines Technologique et professionnelles	
Mise en oeuvre pratique	15H
Technologique, Dessin, éco-gestion	4H

## POURSUITES D'ÉTUDES :

Le CAPA permet d'entrer dans la vie active en tant qu'employé d'espaces verts dans le secteur privé (entreprises paysagistes) ou le secteur public (service espaces verts des municipalités, des collectivités, des syndicats intercommunaux, ...).

Toutefois, il est possible de continuer au sein de l'institut vers :

un Bac Pro aménagements paysagers

